



Du toponyme à l'incarnation métonymique : la renomination parisienne de la place et de la station de métro « Europe » en « Europe-Simone Veil »

Juliette Charbonneaux

Le 30 juin 2017 s'éteint une figure politique de premier plan : Simone Veil. Du fait de son parcours professionnel et de son histoire plus personnelle, elle est alors unanimement saluée comme figure historique française *et* européenne. Cette double dimension identitaire va rapidement se trouver au cœur de deux décisions politiques à caractère mémoriel : au mois de novembre, le Conseil de Paris, sous l'impulsion de la maire de la ville, Anne Hidalgo, décide de rebaptiser la place de l'Europe, située dans le VIII^e arrondissement de la capitale, « place de l'Europe-Simone Veil » ; quelques mois plus tard, le 25 avril 2018, la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, annonce que la station de métro « Europe » connaîtra le même sort dénomiatif, devenant ainsi station « Europe-Simone Veil ».

Cet article vise à analyser ce double processus de reconnaissance posthume en posant les questions suivantes : Quelle mémoire européenne construit-il ? Comment la figure de Simone Veil est-elle incorporée aux dispositifs mémoriels et aux récits européens des institutions engagées dans ce processus ? Avec quels effets de sens ?

Il s'agit ainsi d'examiner comment Simone Veil est instituée en figure de mémoire européenne au cours du double processus commémoratif qui encadre la renomination de la place et de la station de métro et, plus encore, en « actrice de l'historicité », dans le sens proposé par Bernard Lamizet qui l'envisage comme suit (Lamizet 1998 : 234) :

Ce sont les acteurs de l'historicité qui donnent à la sociabilité les formes, les personnages, les événements mais aussi les obscurités, les dangers, les hésitations, qui font d'elle un paradigme appartenant à l'histoire, et, à ce titre, interprétable comme tout événement historique, et comme tout événement historique, inscrit dans notre mémoire. (...) Ces personnages peuplent l'histoire de caractères et de stratégies individuelles ou collectives, par lesquelles elle acquiert la consistance de dates, d'événements, de faits et de réalisations.

Dans la double perspective représentationnelle proposée par Louis Marin, toute représentation produit un « effet d'objet » et un « effet de sujet » (Marin 1994). L'objectif consiste ici à comprendre par quels procédés Anne Hidalgo et Valérie Pécresse, en construisant l'*ethos* d'actrice d'historicité de Simone Veil (effet d'objet), en viennent à affirmer le leur (effet de sujet). En effet, comme l'avance Bourdieu, « les grands rituels

collectifs de nomination ou, plus clairement encore, les affrontements de visions et de prévisions de la lutte proprement politique, enferment une certaine prétention à l'autorité symbolique comme pouvoir socialement reconnu d'imposer une certaine vision du monde social » (Bourdieu 1982 :100). Dans quelle mesure le procédé renominatif peut-il alors révéler une forme de lutte pour l'autorité symbolique autour de la capitale française ?

Cette double représentation et ses effets sont analysés dans une perspective sémi-discursive, à partir d'un corpus médiatique et communicationnel aux composantes hétérogènes et complémentaires : les discours d'annonce des deux personnalités politiques impliquées (parus sur leurs comptes Twitter respectifs et dans leurs formes médiatisées), les communiqués publiés sur les sites Internet de la RATP, de la mairie (de Paris et de l'arrondissement parisien concerné, le VIII^e) et de la région Ile-de-France, les objets mémoriels composés, à savoir les plaques nominatives présentes sur la place et dans la station.

La nomination commémorative est envisagée, dans l'optique des travaux de Jean Davallon, comme « pratique symbolique politique », et, en ce sens, examinée ici au long des deux aspects déterminants qui, pour lui, la composent : sa dimension stratégique et son opérativité symbolique (Davallon, Dujardin et *alii* 1994 : 9).

1. Stratégie(s) politique(s) : aux origines de l'acte mémoriel

À propos des commémorations des centenaires de Voltaire et de Rousseau, qu'ils envisagent comme « lieux de mémoire », Jean-Marie Goulemot et Éric Walter considèrent que « aux illustres défunts on paye la dette de reconnaissance, mais c'est pour leur extorquer une plus-value symbolique : Ombres exemplaires, les grands ancêtres cautionnent l'action des vivants, ils l'inscrivent dans une tradition, la raccordent à l'universel » (Goulemot, Walter 1984 : 407). Dans cette perspective, ce premier temps de l'analyse vise à saisir la « plus-value symbolique » qu'a pu constituer l'hommage à Simone Veil à travers trois types d'opérations politiques : les décisions et leurs annonces, la commémoration en elle-même, la production de discours qui l'a accompagnée.

1.1 Temps et espaces politiques : une série d'occasions stratégiques ?

Le processus politique qui a conduit à la renomination de la place et de la station de métro « Europe » peut être considéré, d'un point de vue strictement temporel, sous l'angle de son inscription dans une séquence commémorative d'une durée d'un an et, d'un point de vue plus stratégique, comme une série d'« occasions », dans le sens qu'en donne Michel de Certeau dans les « arts de faire ». Relisant l'ouvrage de Marcel Détiéne et Jean-Pierre Vernant, « Les Ruses de l'intelligence », notamment consacré à la *métis* grecque, il rappelle que celle-ci se caractérise par son rapport à l'occasion, soit une capacité à saisir « le moment opportun » (*kairos*) (Certeau 1990 : 124).

Le décès de Simone Veil, le 30 juin 2017, est, en effet, rapidement suivi d'une série d'hommages politiques et médiatiques, comme il se doit pour une figure nationale de premier plan telle qu'elle l'était. En revanche, déjà, une décision vient marquer une singularisation dans cette reconnaissance posthume : celle prise par le président Emmanuel Macron de faire ultérieurement entrer Simone Veil au Panthéon, accompagnée de son mari Antoine. Cette possibilité avait émergé par voie de presse, sous forme interrogative, dès le lendemain de la disparition et s'était rapidement transformée en annonce présidentielle, le 5 juillet 2017, lors de l'hommage national rendu aux Invalides. Emmanuel Macron avait alors explicité ce choix dans son éloge funèbre en le qualifiant de signe de « l'immense remerciement du peuple français à l'un de ses enfants tant aimés, dont l'exemple, lui, ne nous quittera jamais »¹. Cette annonce permet alors au chef de l'État français de se donner à voir comme « acteur de l'historicité » et ce d'autant plus qu'elle sera suivie d'un autre moment déclaratif, le 19 février 2018, lorsqu'est rendue publique, cette fois, la date d'entrée de Simone Veil au Panthéon. Fixée au 1^{er} juillet 2018, la cérémonie se dessine comme double occasion : cette date marque également le premier anniversaire du décès, et à ce titre, celui du premier hommage rendu par la nation – et son président – à Simone Veil. Ainsi, la panthéonisation devient commémoration de la commémoration ce qui a pour effet d'accentuer un peu plus encore la portée de la décision présidentielle.

Compte tenu de la puissance symbolique des événements commémoratifs impulsés par Emmanuel Macron, il paraît difficile de ne pas considérer les décisions prises par Anne Hidalgo et Valérie Pécresse sous l'angle du rattrapage stratégique. Cela vaut plus encore pour celle opérée par la présidente de la région Ile-de-France dans la mesure où sa décision de renommer la station de métro Europe est intervenue à la fois après l'annonce de la date d'entrée au Panthéon de Simone Veil et après l'approbation, par le Conseil de Paris, de la proposition d'Anne Hidalgo, rendue publique le 31 octobre 2017, de rebaptiser la place de l'Europe. Mais, le cadrage opéré par la stratégie présidentielle ne s'arrête pas là : en fixant la date de la panthéonisation, Emmanuel Macron a également tracé un horizon commémoratif et, surtout, imposé son point culminant. Comment, en effet, en termes de commémorations, dépasser l'acte symbolique majeur que constitue, en France, une entrée au Panthéon ? On peut donc considérer que les deux actrices politiques se sont vues contraintes de s'inscrire dans la temporalité dictée par le président, de fixer leurs propres actes commémoratifs en amont de cet « événement-monstre », voire de s'associer, elles de bords politiques opposés, pour en étoffer la « consistance sémiotique ». Cet aspect qui, pour Bernard Lamizet, permet à un événement de s'inscrire dans l'histoire, « se fonde sur une logique de la différence, que l'on peut nommer la différence événementielle » (Lamizet 2006 : 40). Cette logique conduit ainsi Anne Hidalgo et Valérie Pécresse à résorber leurs différences, ou divergences politiques, et à choisir le 29 mai 2018 pour accueillir en une même scène événementielle, consensuelle, deux opérations nominatives mémorielles.

¹ https://www.lemonde.fr/mort-de-simone-veil/article/2018/02/19/simone-veil-entrera-au-pantheon-le-1er-juillet_5259379_5153643.html

1.2 Une occasion de productions et d'assignations narratives

La double cérémonie, en ce qu'elle conduit les acteurs, politiques et médiatiques, de l'événement à produire et à publier des discours d'hommage posthume, peut être considérée comme une nouvelle occasion de portrait nécrologique. Selon Adeline Wrona, « les occasions du portrait journalistique désignent les moments de la vie sociale qui motivent la figuration d'un individu distingué par son rôle dans l'espace public » (Wrona 2012 : 212). Dans les nécrologies, qu'elle considère comme « derniers portraits » : « l'hommage informe autant sur l'individu célébré, que sur l'extension du cercle de ses fidèles » (Wrona 2012 : 251). Ces éléments permettent de prolonger l'analyse de la double cérémonie en termes de construction de légitimité politique. L'*ethos* d'actrices de l'historicité d'Anne Hidalgo et de Valérie Pécresse se tisse en effet dans les discours produits pour l'occasion (Amossy 2010 : 42). Et ce d'autant plus que ces discours se voient offrir une circulation optimisée, via le réseau social Twitter et la création d'un hashtag dédié – « #europesimoneveil » - et via les médias d'information qui les citent abondamment.

Ce nouvel éloge funèbre, plurimédiatique, peut également être considéré comme une pratique de la « filiation inversée », au sens proposé par Jean Davallon pour appréhender le fait que la construction patrimoniale consiste dans la relecture du passé *depuis* le présent (Davallon 2006). Dans cette perspective, Adeline Wrona considère la nécrologie comme la construction d'« une figure stabilisée, organisée autour d'une ligne directrice qui réécrit la vie du défunt depuis sa fin » (Wrona 2012 : 253). Or, dans le cas de Simone Veil, cette ligne se dédouble, du fait d'une double influence des cadres du présent.

La première est celle émanant de l'action du président Macron et du contenu de ses propres discours funèbres. En effet, de par sa fonction et l'extension de l'hommage à la panthéonisation, il a mis en avant et, ce faisant, capturé la portée nationale du personnage de Simone Veil. Anne Hidalgo et Valérie Pécresse se trouvent ainsi contraintes de miser sur d'autres traits narratifs pour affirmer leur participation à l'historicisation de la figure défunte, à commencer par la dimension européenne qui présente en outre l'avantage du rattrapage sur l'*ethos* que s'est construit le président français en la matière depuis son élection en mai 2017.

Cette perspective a probablement joué en amont des décisions de la Maire de Paris et de la présidente de Région ; elle agit en tout cas sur les récits produits car la portée nationale de Simone Veil y est éclipsée par son action européenne. « J'ai décidé d'associer le nom de Simone Veil à la station de métro Europe, en accord avec sa famille, car c'était une éminente figure francilienne, française et européenne, qui nous a tous marqué par son courage et son engagement », affirme ainsi Valérie Pécresse sur son compte Twitter. Dans les paragraphes biographiques relatifs à son action à l'échelle européenne, sur les sites de la ratp et de la ville de Paris, sa nationalité disparaît purement et simplement : « Première présidente du Parlement européen élue au suffrage universel en 1979, Simone Veil devient la première femme à prendre la tête d'une institution européenne. Dans le cadre de ses fonctions, elle

a beaucoup œuvré pour la réconciliation franco-allemande et la construction de l'Europe dans laquelle elle était fortement engagée », peut-on lire sur le site de la RAPT². « En 1979, elle est la première femme élue au suffrage universel présidente du Parlement européen. Elle consacre une grande partie de sa vie à porter les valeurs fédéralistes. Son objectif : faire avancer la construction d'une Union européenne plus forte et plus juste », présente, pour sa part, le site paris.fr³.

Ces citations laissent deviner le second type d'influence exercé par les cadres du présent. Il faut en effet rappeler que cet événement intervient quelques mois après le déclenchement du mouvement américain *Me too*, suivi de son pendant français « #balancetonporc »⁴. Cette actualité récente et toujours agissante en mai 2018 n'est pas mentionnée explicitement dans les déclarations des personnalités politiques à l'origine des actes commémoratifs. Leurs récits configurent pourtant pour bonne part la vie de Simone Veil sous l'angle particulier de son combat féministe.

La périphrase « première femme » rythme ainsi l'éloge nécrologique qui se déploie sur les différents supports médiatiques et communicationnels évoqués. La reconnaissance de cette partie de son action se voit même enjolivée par une erreur, redondante du fait de la reprise des discours et citations sur les différents supports médiatiques qui couvrent l'événement : de « première présidente du premier Parlement européen élu », elle devient « première présidente élue au suffrage universel ».

La part féminine du personnage est de surcroît renforcée par son extension à une sphère d'action qui n'est pas seulement celle du Parlement européen. « Elle est la première femme à occuper le poste de secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature. En 1974, elle est nommée ministre de la santé. Elle porte alors avec courage et conviction la loi dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse. Elle devient alors une figure emblématique de la lutte pour les droits des femmes », peut-on lire sur le site paris.fr dans le texte intitulé « la vie de Simone Veil », publié pour l'occasion. « En étant seulement la 7e femme à donner son nom à une station du métro parisien, elle continue son combat féministe », écrit quant à elle Valérie Péresse sur son compte Twitter le 29 mai 2018.

« L'assignation de genre » (Damian-Gaillard Montañola et *alii* 2014 : 13) produite par le récit nécrologique transmédiatique montre en tout cas comment les deux figures politiques se sont saisi d'une nouvelle *occasion* : celle de se positionner sur le terrain de l'action pour l'égalité hommes-femmes à un moment propice. Ceci peut sans doute expliquer le fait que l'assignation de genre prenne, à ce moment-là, le pas sur le trait identitaire européen qui se trouvait, pourtant, au départ de la commémoration et qui va demeurer au cœur du processus mémoriel.

² <https://www.ratp.fr/printable/print/node/8457>

³ <https://www.paris.fr/pages/une-place-simone-veil-a-paris-5243>

⁴ Le hashtag « #Metoo », déjà existant, est relancé sur Twitter en octobre 2017 suite aux accusations d'agressions sexuelles incriminant le producteur de cinéma américain Harvey Weinstein. En France, il donne lieu à la création d'un autre hashtag, « #balancetonporc », destiné à offrir aux femmes victimes d'agression sexuelle la possibilité de dévoiler en ligne l'identité de leur agresseur présumé.

2. Stabilisation patrimoniale : parcours de la métonymie

Sont acteurs de l'historicité, pour Bernard Lamizet, « ceux qui lui impriment une forme transmissible dans la mémoire et dans la culture, ceux qui font de l'historicité un *mathème*, c'est-à-dire une forme inscrite dans un système symbolique, et, à ce titre, transmissible et inscriptible dans une mémoire » (Lamizet 1998 : 290). Après l'examen des stratégies à l'œuvre derrière ce geste commémoratif, ce second temps vise précisément à en analyser « l'opérativité symbolique », en se focalisant sur le « mathème » formé par Anne Hidalgo et Valérie Pécresse, soit sur l'objet plaque commémorative en lui-même et, à sa surface, sur les effets de la nouvelle inscription donnée à lire aux passants et passagers.

2.1 Cadres du pouvoir, pouvoir du cadre

L'opérativité symbolique de l'acte mémoriel passe, déjà, dès le jour de la cérémonie par le geste même qui figure aux cœurs des deux commémorations parallèles : le dévoilement des nouvelles plaques sur lesquelles va désormais apparaître le nom de Simone Veil accolé à celui d'Europe. Ce geste n'est pas anodin si l'on considère avec George Didi-Huberman qu'il « n'y a pas d'image sans le geste de son ouverture. Parce qu'ouvrir équivaut alors à *dévoiler*. C'est l'acte d'écarter ce qui, jusque-là, empêchait de voir – porte ou rideau –, et c'est disposer, *présenter* la chose désormais "ouverte" dans une relation spatiale qui fait communiquer un intérieur et un extérieur, l'espace obtus qui tenait l'image enclose et l'espace obvie de la communauté spectatrice » (Didi-Huberman 2009 : 36). Dans le cas étudié ici, Anne Hidalgo et Valérie Pécresse mettent non seulement en relation les espaces de la place parisienne et du métro avec les plaques qui les parsèment mais aussi les espaces du « haut » et du « bas » qu'ils représentent. Par leur similitude sémiotique – double inscription blanche sur fond bleu –, les plaques entrent dans une relation intertextuelle à travers laquelle se dessine un troisième et nouveau lieu de mémoire parisien. Les deux actrices politiques mettent ainsi en oeuvre, conjointement, par le dialogisme des plaques et de leurs inscriptions une forme d'« art de la mémoire », dans la perspective proposée par Frances A Yates pour envisager la pratique visant « à permettre la mémorisation grâce à une technique de lieux et d'images impressionnant la mémoire » (Yates 1987 : 13).

En effectuant ce double geste de dévoilement, Anne Hidalgo et Valérie Pécresse se donnent ainsi à voir comme créatrices d'un nouvel objet de mémoire, lequel n'est pas neutre non plus au regard de sa forme. En effet, la plaque est un rectangle, forme géométrique dont le tracé constitue l'exercice d'un pouvoir comme l'a noté Barthes dans le *Comment Vivre-Ensemble*. « Rectangle : forme simple du pouvoir », y écrit-il ainsi (Barthes 2002 : 154). La plaque est aussi cadre et mise en cadre. En ce sens, elle peut être considérée comme un « architexte », soit comme une « forme écrite qui régit l'écriture » (Jeanneret 2014 : 427). Or, « l'architexte éditorial s'impose comme un cadre d'énonciation autoritaire, et c'est finalement l'énonciateur lui-même qui se met ainsi en visibilité », écrit Adeline Wrona (Wrona 2012 : 318).

La plaque-cadre est ainsi agissante du fait du pouvoir exercé sur les possibilités d'énonciation. Elle l'est également comme déictique, si l'on suit cette fois Louis Marin lorsqu'il souligne que « dans son opération pure, le cadre montre ; c'est un déictique, un « démonstratif iconique : « ceci ». » Or, rappelle Louise Charbonnier, « est démonstratif, selon le dictionnaire, ce qui sert à démontrer et à montrer (il relève en cela de la rhétorique). Un argument démonstratif est un argument convaincant » (Charbonnier 2007 : 146).

En tant que déictique, le cadre attire également l'attention sur la renomination comme « action narrative » (Certeau 1990 : 172). L'opérativité symbolique du double objet plaque tient ainsi, également, dans les potentialités narratives qu'il comporte et peut tendre aux passants/passagers lecteurs. Dans ses réflexions sur le cadre, Louise Charbonnier propose de le considérer comme un espace qui « comporte à la fois un début et une fin mais qu'il ne contient pas » (Charbonnier 2007 : 56). Elle poursuit : « [Le cadre] sert de transition entre d'une part la fin d'un processus, qui, une fois terminé, n'est plus et d'autre part le début d'un autre processus (la composition de l'*historia*) auquel il ne participera qu'en tant que matrice invisible. Le processus auquel il a seul et activement participé se finit. Le processus qui commence ne se déroulera certes pas sans lui, mais pas non plus seulement avec lui. Manière de transition, le cadre rectangulaire est en quelque sorte le lieu, dans le dispositif iconique, d'un dépassement dans la conservation, soit d'une manière « *Aufhebung* » (Hegel) » (Charbonnier 2007 : 56). En cela, le pouvoir du cadre n'est pas sans rappeler « l'effet de récit » tel que théorisé par Pierre Fresnault-Desruelle et dont Hécate Vergopoulos rappelle qu'il est une « potentialité » : « il est ce qui advient quand un auteur, à la façon d'un stratège, a positionné des éléments clés dans l'espace qui sera investi par son interlocuteur. Autrement dit, c'est un art de dire qui consiste tout entier à fomenter » (Vergopoulos 2010 : 184).

En ce sens, on peut relire l'opération commémorative de la manière suivante : le dévoilement des plaques va attirer l'attention sur les énoncés gravés à leur surface et, ce faisant, chercher à convaincre de l'évidence de la cohabitation nouvelle des deux noms propres, orchestrée par les deux « stratèges » que sont Anne Hidalgo et Valérie Pécresse.

2.2 Noms propres et effets de récit réciproques

« Quel plus beau symbole que celui de rendre indissociables ces deux noms, pour les voyageurs », a déclaré Catherine Guillouard, Présidente-directrice générale de la RATP, le jour de la cérémonie. Son propos peut être lu à la lumière de celui de Barthes, lorsqu'il écrit à l'entrée « Noms propres » du *Roland Barthes par Roland Barthes* : « ce n'est pas seulement une linguistique des noms propres qu'il faut ; c'est aussi une érotique : le nom, comme la voix, comme l'odeur, ce serait le terme d'une langueur : désir et mort : « le dernier soupir qui reste des choses », dit un auteur du siècle dernier » (Barthes 1975 : 61). Dans le cas étudié, le nom propre est en effet ce qu'il reste de ce processus de lutte pour la mémoire et la reconnaissance. Tandis que les discours

d'acteurs politiques et les récits médiatiques produits autour de la commémoration vont rejoindre les tréfonds de différents dispositifs d'archivage numériques (sites des institutions et médias), demeure, dans la tôle et la faïence, l'association de ces deux noms propres, « Europe » et « Simone Veil ».

Cette cohabitation entre un nom de lieu et un nom de personne n'est pas, en soi, un phénomène inédit à l'échelle de la ville de Paris ou de son réseau métropolitain. Dans son ouvrage *Un ethnologue dans le métro*, Marc Augé rappelle ainsi que la renomination de la station « Champs-Élysées-Clémenceau » a précédé et ouvert la voie, sans doute, à celle de la station « Etoile » en « Charles de Gaulle-Etoile » (Augé 1986 : 39).

Cependant, le syntagme « Europe-Simone Veil » se distingue de ses prédécesseurs au plan de la forme sémiotique qu'il revêt, non dans les textes et discours écrits, mais sur les deux plaques. En effet, tandis que dans les deux cas précités, noms de lieux et noms de personnes se voient placés sur la même ligne horizontale, reliés par un simple tiret fédérateur, le nom « Simone Veil » va continuer à signifier l'ajout dans la mesure où il se trouve positionné, à la verticale, sous le nom de lieu. Il figure de surcroît en lettres minuscules tandis que « Europe » continue d'apparaître en majuscules. On a donc affaire à un paradigme mémoriel nouveau qui demeure composé de deux syntagmes bien distincts. La lecture en deux temps successifs qui s'impose laisse envisager un processus de renomination partiel, également suggéré par le fait que le changement n'ait été effectué ni sur le plan du métro parisien, ni sur celui de la ligne 3 présent à l'intérieur des rames du métro, pas plus que dans les annonces vocales enregistrées par la RATP pour prévenir de l'arrivée en station. Seul « Europe » demeure accessible à l'oreille. Ainsi, « Europe-Simone Veil » ne semble pouvoir prétendre rejoindre ce « modèle de surdétermination symbolique propre à solliciter l'imagination de tous et la mémoire de beaucoup » que constitue « Charles de Gaulle-Etoile » (Augé 1986 : 40).

La transformation de « l'image du texte » (Souchier 1998) du syntagme s'accompagne toutefois d'une modification de sa signification. En effet, la renomination a à avoir avec la métaphore si l'on se rappelle que cette figure désigne « le transport à une chose du nom qui en désigne une autre » (Aristote 2007 : 1457 b.). Plus précisément encore, elle agit comme transaction métonymique par laquelle lire « Europe-Simone Veil » revient à interpréter « l'Europe c'est Simone Veil » mais aussi, en sens inverse, « Simone Veil est une figure européenne ».

Par là s'opère une double transformation, par restriction, des référents des deux noms propres. Kerstin Jonasson explique que les « facteurs contextuels » agissent comme « réduction du champ d'application d'un Npr » (Jonasson 1994 : 151). Ici, la réduction est réciproque puisque chacun des deux noms vient contextualiser l'autre. Le figement matériel du nom Simone Veil dans les deux plaques souligne et accentue son passage du statut de « nom propre d'actualité »⁵ à celui de « nom propre historique », renvoyant à « une personne célèbre, dont la connaissance fait partie du patrimoine

⁵ « Il s'agit de Noms propres (Npr) qui ne sont pas encore devenus historiques, mais dont les porteurs occupent un rôle social dans l'actualité contemporaine et qui sont donc culturellement saillants », précise Kerstin Jonasson (Jonasson 1994 : 148).

culturel de la communauté linguistique » (Jonasson 1994 : 148). « Simone Veil » devient encore plus historique du fait de son ajout au nom propre de lieu « Europe » qui peut lui-même connoter l'historicité. En tout cas, l'ajout de « Simone Veil » vient encourager cette connotation historicisante d'« Europe » dont le référent pouvait poser question, avant la proximité linguistique contextualisante du nom de personne. C'est là l'autre transformation restrictive : le référent d'« Europe » tendait à se caractériser avant tout par son triple ancrage géographique (continent, quartier de l'Europe à Paris, place de l'Europe). Par leur association pérennisée, « Europe » et « Simone Veil » apportent donc chacun à l'interprétation de l'autre une couche référentielle historique et, ce faisant, orientent les effets de récits potentiels.

Dans *Le Récit est un piège*, Marin a une formule particulièrement frappante au regard de notre objet : il invite à prêter attention au « remplissage de la scène narrative, à l'entrée en scène des acteurs sur le « sol scénique » brièvement construit jusqu'ici à coups de toponymes » (Marin 1978 : 74). C'est précisément ce que provoque l'arrivée de « Simone Veil » sur la plaque, aux côtés du toponyme « Europe ». L'effet de récit, produit jusqu'à lors par le seul syntagme est transformé par l'ajout du second. Maurice Mouillaud évoque la puissance du titre qui « met le sens sous scellés » (Mouillaud 2014 : 41). Si l'on considère que « Simone Veil », par sa forme sémiotique et sa position inférieure, agit comme un sous-titre, alors les deux syntagmes scellent chacun les potentialités narratives de l'autre. « Simone Veil » vient expliciter et, ce faisant, orienter le sens d'« Europe » en en restreignant le périmètre chronologique, à l'histoire du vingtième siècle et, plus précisément, de deux étapes : la seconde guerre mondiale après Shoah et non, la construction de l'Europe à travers ses institutions, à commencer par le Parlement. En réciproque, « Europe » vient faire paradigme déterminant dans l'effet de récit biographique du personnage. Dans la diversité des assignations possibles, on l'a vu au point précédent, c'est cet aspect de l'histoire individuelle qui se trouve durablement exacerbé et parachève la reconnaissance pérenne de Simone Veil en figure de mémoire européenne.

Conclusion

« La mémoire des morts est le paradigme d'une mémoire qui instaure la communauté », affirmait Jan Assmann dans son travail sur la « mémoire culturelle » (Assmann 2010 : 57). Dans cette perspective, on peut considérer que l'installation du nom « Simone Veil » aux côtés de celui d'Europe visait à rassembler la communauté parisienne, de façon pérenne, autour de la mémoire de la défunte et, ce faisant, à l'inscrire dans l'appartenance à une autre communauté, dont les contours posent toujours question : l'Europe. Du fait de sa dimension matérielle et de son inscription dans un double espace physique et géographique pratiqué par les Parisiens – la place et le métro, cet objet mémoriel renouvelé peut être considéré comme un « mnémotope », une technique de mémoire caractérisée par la spatialisation (Assman 2010, 54). C'est à partir de cette notion que nous voudrions proposer ici quelques pistes de réflexion conclusives.

Le mnémotope « Europe-Simone Veil », compte tenu des intentions qui ont présidé à son origine, s'apparente non seulement à un « geste commémoratif » mais véritablement à un « dispositif », au sens où l'entend Agamben :

J'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants (Agamben 2014).

Cependant, ce dispositif ne peut être envisagé sous l'angle unique de sa dimension prescriptive, unilatérale. Les deux noms propres, bien qu'instrumentalisés par le corps politique, « s'offrent aux polysémies dont les affectent les passants » (Certeau 1990 : 157) et, ce faisant, agissent comme « passage » mémoriel (Certeau 1990 : 156) :

Dans les espaces brutalement éclairés par une raison étrangère, les noms propres creusent des réserves de significations cachées et familières. Ils « font sens » ; autrement dit, ils impulsent des mouvements, à la façon de vocations et d'appels qui tournent ou détournent l'itinéraire en lui donnant des sens (ou directions) jusque là imprévisibles. Ces noms créent du non-lieu dans les lieux ; ils les muent en passage.

En ce sens, le mnémotope peut également être considéré comme « monument » au sens où l'entend Barthes dans son *Journal de deuil* : « Pour moi, le Monument n'est pas le durable, l'éternel (ma doctrine est trop profondément, le Tout passe : les tombes meurent aussi), il est un acte, un actif qui fait reconnaître » (Barthes 2009 : 138).

Pris comme tel, l'acte de double nomination assure une triple reconnaissance : il fait reconnaître, au sens d'identifier, l'Europe à travers le parcours de Simone Veil et fait reconnaître la défunte comme l'une de ses « figures-souvenir » exemplaires. La notion de « figure-souvenir » est également proposée par Jan Assmann qui écrit à son sujet (Assmann 2010 : 35) :

Les figures-souvenir se caractérisent plus spécifiquement par trois choses : le rapport concret au temps et à l'espace, le rapport concret à un groupe, et la restructivité comme processus autonome. [Elles] doivent se matérialiser dans un espace et s'actualiser dans un temps l'un et l'autre déterminés, elles sont donc toujours concrètes d'un point de vue spatial et temporel, ce qui ne veut pas forcément dire géographique et historique. Le besoin de repères concrets qu'à la mémoire créé des points de cristallisation.

Enfin, ce monument assure, même momentanément, la reconnaissance des actrices qui l'ont organisé, en un consensus politique qui semble parfait. On retrouve finalement par là ce qu'avance Mona Ozouf à propos du Panthéon parisien : « Si les grands hommes sont, comme le dira Mme de Staël, « tous compatriotes », c'est que les critères de l'élection – le bien commun – sont non conflictuels et traversent les frontières » (Ozouf 1984 : 146). Le consensus politique, d'abord national, se dessine ainsi, au terme de ce parcours, comme condition d'élaboration de mémoire supranationale.

Bibliographie

- Agamben Giorgio, (2014), *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*. Paris : Éditions Payot & Rivages.
- Amossy Ruth (2010). *La Présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : PUF.
- Assmann Jan (2010). *La Mémoire culturelle*. Paris : Flammarion.
- Augé Marc (2013). *Un ethnologue dans le métro*. Paris : Pluriel.
- Barthes Roland (1975). *Roland Barthes par Roland Barthes*. Paris : Seuil.
- Barthes Roland (2002). *Comment Vivre-Ensemble. Cours et séminaires au Collège de France (1976-1977)*. Paris : Seuil.
- Barthes Roland, (2009), *Le Journal de deuil*, Paris : Seuil.
- Bourdieu Pierre (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.
- Certeau Michel (de) (1990). *L'Invention du quotidien*, vol. 1 *les arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Charbonnier Louise (2007). *Cadre et regard. Généalogie d'un dispositif*. Paris : L'Harmattan.
- Damian-gaillard Béatrice, Montañola Sandy et alii (dir.) (2014), *L'Assignation de genre dans les médias. Attentes, perturbations, reconfigurations*. Rennes : PUR.
- Davallon Jean, Dujardin Philippe et alii (dir.) (1994). *Le Geste commémoratif*. Lyon : CERIEP.
- Davallon Jean (2000), « Le patrimoine : «une filiation inversée»? ». *Espaces Temps*, 74-75, 2000, 6-16.
- Didi-huberman Georges (2007). *L'Image ouverte. Motifs de l'incarnation dans les arts visuels*. Paris : Gallimard.
- Jeanneret Yves (2014). *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Le Havre : Éditions Non Standard.
- Jonasson Kerstin, (1994), *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Lamizet Bernard (1998). *La Médiation politique*. Paris : L'Harmattan.
- Lamizet Bernard (2006). *Sémiotique de l'événement*. Paris : Hermès Lavoisier.
- Marin Louis (1978). *Le Récit est un piège*. Paris : Éditions de Minuit.
- Marin Louis (1981). *Le Portrait du roi*. Paris : Éditions de Minuit.
- Marin Louis (1994). *De la représentation*. Paris : Seuil.
- Mouillaud Maurice (2014). *Le Discours et ses doubles*. Lyon : PUL.
- Nora Pierre (1972), « L'événement monstre », *Communications* n°18, 162-172.
- Nora Pierre (dir.) (1984). *Les Lieux de mémoire. Tome 1 : La République*. Paris : Gallimard.
- Ozouf Mona (1984), « Le Panthéon. L'école normale des morts », *Les Lieux de mémoire. Tome 1 : La République*, Paris, Gallimard.
- Souchier Emmanuël (1998). « L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les Cahiers de médiologie* n°6, 137-145.
- Vergopoulos Hécate (2010). *Tourisme et curiosités. Approche communicationnelle du légendaire dans les guides de voyage imprimés*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse et Université de Montréal Québec.
- Wrona Adeline (2012). *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook*. Paris : Hermann.
- Yates Frances A. (1987). *L'Art de la mémoire*. Paris : Gallimard.